

VILLE DE THUIN



1931



Procession Saint - Roch



Dimanche 17 & Lundi 18 Mai

GRANDE

MARCHE MILITAIRE

organisée par l'Administration Communale

avec le concours du Comité S^t - Roch

Vendu 0.50 au profit des Œuvres des Combattants

1931



ORDRE DU CORTÈGE



- | | |
|---|---------------------|
| 1. Gendarmerie | Thuin |
| 2. Sapeurs & Grenadiers | " |
| 3. Fanfare Ste-Cécile | Biesme-sous-Thuin |
| 4. Zouaves Français (Maroëlle) | Thuin |
| 5. Fusiliers marins | Marchienne-Docherie |
| 6. Grenadiers | Walcourt |
| 7. Harmonie Royale | Thuin |
| 8. Pompiers (Ville-Haute) | " |
| 9. Fanfare Communale | Berzée |
| 10. Garde Thudinienne | Thuin |
| 11. Sapeurs - Grenadiers | Nalines - Haies |
| 12. Pompiers (Waibes) | Thuin |
| 13. Garibaldiens | Marchienne-Docherie |
| 14. Cercle Hippique | Fontaine-l'Evêque |
| 15. Mousquetaires | Thuin |
| 16. Pompiers volontaires | Ragnies |
| 17. Matelots | Jumet |
| 18. Groupe de Combattants | Thuin |
| 19. Fanfares Thudiniennes | Thuin |
| 20. Chasseurs - Pompiers (Ville-Basse) | " |
| 21. Zouaves Pontificaux (garde d'honneur St Roch) | " |
| 22. St Roch | " |
| 23. Clergé | " |
| 24. Administration Communale | " |
| 25. Police | " |





ORDRE DE MARCHÉ



Dimanche 17 Mai,

A 9 h. 1/2, Gare du Nord, Réception des Sociétés étrangères.

A 11 h., Monument, Hommage aux héros morts pour la Patrie

A 1 h., au Chant des Oiseaux, Réunion des Sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 1 h. 1/2 très précise.

Itinéraire : Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, rue de la Celle, Drèves des Alliés, rue de Charleroi, Grand' rue, Grand'Place.

Nouvelle Rampe, Moustier, Eglise de la Ville-Basse, rue St-Nicaise, rue du Pont, Gare du Nord, Waibes, Place (arrêt de 45 minutes). Waibes, Gare du Nord, rue des Ecoles, rue Longue, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue du Curé, route de Ragnies, Piraille, Maladrie (arrêt de 45 minutes). Maladrie, Maroëllès, Béni-Chêne, Couture, Gare de l'Ouest, Chapelle St Roch, Gare de l'Ouest, Moustier, rue t'Serstevens. **Dislocation.**

La remise des primes aux Sociétés étrangères aura lieu à l'issue du Cortège.

Lundi 18 Mai, à 10 heures,

Grande Messe Militaire en Musique

A l'issue de la Messe, formation du Cortège qui se rendra à la Chapelle St Roch, Piraille, rue du Curé, Moustier, Nouvelle Rampe, rue d'En-Bas, Grand' rue, Crépion, Grand' rue, Grand' Place. Dislocation.

N. B. — Il sera tenu note, pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la procession. Il ne sera pas accordé de prime aux sociétés n'ayant pas effectué tout le parcours.

“ La Marche Militaire, Procession Saint-Roch, est l'une des plus anciennes du Pays de l'Entre - Sambre - et - Meuse ; elle fut fondée après le siège de Thuin de 1654 et dura jusqu'au XVIII^e siècle Elle fut réorganisée en 1866 après l'épidémie de choléra qui ravagea la ville. „



COMITÉ EFFECTIF :

Présidents d'Honneur :

P. Gendebien - Pirmez

O. Bernard - Dagnelies

Le Secrétaire,

Le Président,

Le Trésorier,

J. Hennuy.

A. Bastin.

I. Bohain.

Commissaires :

M. Gérard.

J. Lenom.

J. Saubain.

J. Snel.

Délégué de l'Administration Communale :

L. Marlier.